

Sujet : [INTERNET] opposition au projet voie de la soule

De : " [REDACTED] >

Date : 15/09/2023 15:41

Pour : "pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr" <pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr>

Envoyé à partir de [Courrier](#) pour Windows

M. le Commissaire enquêteur,

Je suis riveraine de la RD11 à Abense de Bas, je viens vous dire mon opposition au projet qui nous est présenté par le CD des PA, pour une raison environnementale d'une part et pour une raison de sécurité routière d'autre part.

Ce projet va sacrifier une partie de l'ancienne voie ferrée utilisée par les familles et les sportifs ; cette ancienne voie ferrée est un endroit sans danger pour les enfants et les personnes âgées. Cet endroit est utile à toute la vallée de la Soule.

Ce projet est extrêmement dangereux au niveau de la sécurité routière car il consiste de fait à créer une voie rapide à travers nos deux villages ; cela aurait des conséquences graves sur les déplacements et les rencontres de tous les villageois. Pour les habitants de mon quartier d'Abense de Bas l'accès au centre du bourg d'Abense de Bas serait plus dangereux.

A mon avis,

Le CD des PA devrait créer une piste cyclable « digne de ce nom » de Charritte de Bas jusqu'à Mauléon puis jusqu'à Tardets.

Le CD des PA devrait impérativement installer les équipements nécessaires pour faire respecter la vitesse des véhicules sur la RD 11 actuelle, à partir de Mauléon.

En conclusion, je m'oppose **fermement** à la création d'une nouvelle route qui n'a aucune utilité !

PS : je voudrais réagir à l'observation 48 déposée par un élu local d'Espès Undurein : ce genre d'observation ne devrait pas avoir sa place sur votre site ! Jusqu'à présent aucune agression de ce type n'a été observée quelque soit l'avis de chacun. Le rôle d'un élu local n'est-il pas de protéger tous les villageois ?

Cordialement , Maite Lephaille Guiresse